

[Français]

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1528, 1664, 1671 et 1701.

[Texte]

TRANSPORTS—LES SUBVENTIONS AU CHAPITRE DU FRET MARITIME

Question n^o 1528—**M. Mazankowski:**

1. Le ministre des Transports entend-il prendre des mesures pour résoudre les écarts de subventions au chapitre du fret maritime entre Montréal et Terre-Neuve et, le cas échéant, lesquelles?

2. Le ministre a-t-il l'intention de hausser les subventions, de les rendre accessibles à tous ou encore de les abolir?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Oui, le ministre a demandé que la question d'une subvention directe au chapitre du service de fret maritime entre Montréal et Terre-Neuve fasse l'objet d'un examen et d'une discussion par le comité fédéral-provincial établi pour revoir les frais de transport à Terre-Neuve.

2. Tout changement de subvention dépendra des résultats de cette revue et de la discussion.

LES TOURISTES—L'ONTARIO—LE QUÉBEC

Question n^o 1664—**M. Herbert:**

Au cours des cinq dernières années et pour l'année courante jusqu'à la fin de septembre, combien de touristes sont venus a) au Québec, b) en Ontario, en provenance (i) des États-Unis (ii) d'autres pays, et quel pourcentage aurait vraisemblablement passé la majeure partie de leur séjour dans ces deux provinces?

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Voici le nombre de touristes venus en Ontario et au Québec, en provenance des États-Unis et d'autres pays, de 1976 à août 1980 (nous ne possédons pas les données de septembre). Le tableau comprend le pourcentage de tous les touristes qui sont venus au Canada et ont séjourné dans les deux provinces. Ces données ne portent que sur les nuitées.

1976	Nombre de visites	Pourcentage de visites
Total des touristes venus au Canada	13,017,000	100
Total des touristes provenant des É.-U.	11,658,000	89.6
Total des touristes provenant d'autres pays	1,359,000	10.4
Touristes venus en Ontario	7,694,000	59.1
Touristes venus au Québec	2,890,000	22.1

Questions au Feuilleton

	Nombre de visites	Pourcentage de visites
1977		
Total des touristes venus au Canada	12,673,000	100
Total des touristes provenant des É.-U.	11,451,000	90.4
Total des touristes provenant d'autres pays	1,222,000	9.6
Touristes venus en Ontario	7,637,000	60.3
Touristes venus au Québec	2,661,000	21.0
1978		
Total des touristes venus au Canada	12,689,000	100
Total des touristes provenant des É.-U.	11,277,000	88.9
Total des touristes provenant d'autres pays	1,412,000	11.1
Touristes venus en Ontario	7,472,000	58.9
Touristes venus au Québec	2,744,000	21.6
1979		
Total des touristes venus au Canada	12,979,000	100
Total des touristes provenant des É.-U.	11,273,000	86.9
Total des touristes provenant d'autres pays	1,706,000	13.1
Touristes venus en Ontario	7,693,000	59.3
Touristes venus au Québec	1,787,000	13.8
Janvier à août 1980		
Total des touristes venus au Canada	9,902,000	100
Total des touristes provenant des É.-U.	8,527,000	86.1
Total des touristes provenant d'autres pays	1,375,000	13.9
Touristes venus en Ontario	5,888,000	59.5
Touristes venus au Québec	1,337,000	13.5

PHACTORY PHRESH PHYTNNESS

Question n^o 1671—**M. McKinnon**

Le ministère de la Défense nationale a-t-il conclu un contrat de \$33,700 avec Phactory Phresh Phytiness Corp. pour des services de rédaction et de révision de textes et, le cas échéant, à quelles fins?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnement et Services): Non. Le contrat dont l'honorable député fait mention a été adjugé par le ministère des Approvisionnement et Services pour le compte de la division de la Condition physique et du sport amateur. Il avait pour objet d'effectuer des travaux d'organisation, de rédaction et de soutien pour la préparation de documents relatifs au projet «Phacts of Life» et de fournir à Santé Canada des services consultatifs en matière de rédaction et de révision.

LES PERSONNES DE 65 À 70 ANS QUI TRAVAILLENT À PLEIN TEMPS

Question n^o 1701—**M. Herbert:**

Dans chacun des groupes d'âge de 65 à 70 ans, combien de personnes travaillent à temps plein?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnement et Services): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: d'après les estimations de Statistique Canada, basées sur les résultats de l'enquête sur la population active pour octobre 1980:

Âge	Nombre de personnes occupées à plein temps
65	27,000
66	19,000
67	17,000
68	14,000
69	10,000
70	11,000

[Traduction]

M. Collette: Je demande que les autres questions restent au Feuilleton.